



Vendredi 29 mai 2020

Chers parents d'élèves

Après le dernier discours du premier ministre en date du 28 mai, vous vous demandez, à juste titre, pourquoi je maintiens la décision de ne pas ouvrir l'école, jusqu'à nouvel ordre.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de la réunion qui s'est tenue lundi 25 mai dans l'école, dans la salle de classe de Mme KILL, afin de parler d'une éventuelle reprise de l'école à compter du 2 juin, ainsi que des précisions

Personnes présentes : Jean Pierre VOUIN, maire de Stuckange  
Carine CALLEGARI, secrétaire de mairie

Enseignants : Mme KILL, directrice, M. KREBS (CP), Mme MAI (complément de mi-temps de Mme SCHREINER), Mme D'ALIMONTE (PS/ MS), Mme MAUCORPS (mi-temps, complément de mi temps de Mme D'ALIMONTE), Mme COULIBALY (PS/ GS)

Excusée : Mme SCHREINER

Représentants des parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole : M. PITTET (MS), Mme MARTIN (MS), Mme KILL- CECCHINI (CP), Mme PIERREL (CE2 et CM2), Mme KOPPE (CP et Mme KOPPE)

Excusée : Mme METZ

L'équipe enseignante fait part de son souhait de reprendre le chemin de l'école à la date du 2 juin et a expliqué le protocole envisagé (alternance des enfants, marquage au sol, organisation de la classe, prise en charge des élèves devant l'école, gestion de la distanciation, etc...).

Ce retour en classe permettrait de remédier, en priorité, aux difficultés rencontrées par les enfants, lors du travail à distance, qui a lieu, depuis le 16 mars dernier.

Les représentants des parents d'élèves ont donné aussi leur avis.

En concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, nous avons décidé de maintenir notre position initiale sur la non reprise de l'école, en raison du protocole, très compliqué à mettre en œuvre, **au sein de notre établissement.**

Lors de son dernier discours, le premier ministre annonce que toutes les écoles doivent ouvrir ; mais il ne précise pas assez qu'il y a un protocole très contraignant à mettre en place **par chaque école** afin de garantir la sécurité.

Citons quelques exemples : le ménage doit être fait plusieurs fois dans la journée (au minimum 3 fois), les lieux de contact également désinfectés plusieurs fois dans la journée.

En récréation, les distances de séparation doivent être matérialisées au sol, et les classes ne peuvent pas sortir en même temps

En classe, chaque enfant doit avoir 4m<sup>2</sup> au sol, un passage d'un mètre doit rester libre entre chaque zone où les enfants seront assis.

Dans les couloirs, ils devraient respecter un marquage au sol contraignant.

Concrètement, **pour notre école**, chaque classe peut accueillir 8 enfants, en respectant le protocole demandé.

**En élémentaire** : il n'est pas possible d'accueillir les 3 classes en même temps, car il faut des entrées et des sorties différentes, afin d'éviter tout contact entre les enfants et permettre la circulation dans le couloir sans se croiser.

**8 élèves de chaque classe de l'élémentaire viendraient donc 1 jour sur 2, en alternance.**

Ce qui représente environ 24 élèves sur 62 pour l'élémentaire. Et les autres élèves doivent rester à la maison et travailler à distance.

**Si on veut ouvrir les trois classes simultanément, on devrait alors encore réduire le nombre d'enfants accueillis à l'école.**

**Ce nombre d'élèves par classe diffère selon la configuration des écoles, mais va très rarement au-delà de 8/9 élèves par classe**

De ce fait, seulement 30% d'enfants sont susceptibles de revenir à l'école, 70% restent donc à la maison ; mais « les écoles ouvrent » ...

**En maternelle :**

La classe des PS/ GS ne peut pas être utilisée car pas assez large, ou alors avec 3 ou 4 enfants seulement.

Une seule classe donc, pour accueillir, par groupe de 8, un total de 55 enfants environ. On vous laisse faire le calcul...

**Au final :**

Dans le meilleur des cas :

- Si l'école ouvre, chaque enfant viendra au maximum 2 fois au mois de juin, peut-être 3.
- Si les enseignants gardent uniquement les mêmes groupes d'élèves (ceux qui ont le plus de difficultés), dans ce cas, ces enfants-là viendraient au maximum 6 à 8 fois au mois de juin, mais les autres, pas du tout.

Enfin, il faut savoir qu'à l'extérieur de l'école, la distanciation doit être aussi respectée, y compris sur l'aire de jeux, sur le chemin de l'école, dans la rue, etc... **Comment garantir tous ces critères** (liste non exhaustive) ?

Les ATSEM contraintes de garder leur enfant qui ne reprend pas l'école accentuent la difficulté d'accueillir les enfants en maternelle, ainsi qu'au périscolaire.

Je comprends l'envie des enseignants, des enfants, des parents de retrouver le chemin de l'école. Cependant, j'espère que vous comprendrez aussi les raisons qui nous poussent à maintenir l'école fermée jusqu'à nouvel ordre.

Les enfants et leurs familles seront invités à revenir à l'école, tous, au moins une fois au mois de juin, afin de faire le point et de dire « au revoir ».

Une nouvelle réunion sera organisée avant la fin de l'année scolaire, afin de préparer, sereinement et dans les meilleures conditions possibles, l'accueil des enfants, pour la rentrée de septembre.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions

Cordialement

Le Maire



Jean Pierre VOUIN